

Bruxelles, le 23 novembre 2020

A tous les opérateurs
Organisant des « Centres de Vacances »
Cet hiver 2020-2021

Centres de vacances
Votre correspondante : Naoual Sebbar
Tél : 02/542.12.62
accueil-centresdevacances@one.be

Concerne : Rappel Déclarations d'Activités « Centres de vacances », Hiver 2020-2021

Madame, Monsieur,

Malgré l'incertitude qui entoure l'organisation des centres de vacances cet hiver 2020-2021, vous êtes nombreux à préparer ceux-ci et nous vous invitons vivement à entrer vos déclarations d'activités via le portail <https://pro.one.be>, pour vous donner accès aux subventions prévues par le décret centres de vacances, ce que certains d'entre vous ont, par ailleurs, déjà fait.

Pour des raisons évidentes, nous avons repoussé la date limite de déclaration de vos activités au **4 décembre 2020**, au plus tard.

Pour vous aider dans cette opération, voici un tuto vous expliquant en détail la marche à suivre : <http://www.centres-de-vacances.be/organisateur/portail-pro/index.html>.

Nous attirons votre attention sur la nécessité d'un remplissage correct et complet de vos déclarations d'activité. Voici quelques points d'attention :

- Vérifiez soigneusement vos coordonnées de contact.
- Pour chaque déclaration d'activité, un coordinateur ou un responsable qualifié (camps) doit être mentionné, avec ses coordonnées de contact, car il doit être joignable directement en cas d'urgence.
- La dénomination des lieux de camps n'est pas toujours correctement indiquée. N'hésitez pas à nous communiquer un itinéraire pour nous rendre sur place. Il est également nécessaire de mentionner si le camp ou le séjour s'effectue sous tente ou dans un bâtiment et, dans ce cas, de combien de lits est dotée l'infrastructure, ce qui nous permettra de calculer le « supplément séjour » auquel vous avez droit.
- Pour la liste des enfants, c'est la liste des enfants présents qui vous est demandée (un modèle de liste est téléchargeable sur le portail pro one).
- Toutes les informations qui vous sont demandées sont utiles et nécessaires.
- Si, suite aux procédures qui seront mises en place, vous deviez modifier les données encodées, n'oubliez pas de nous en avvertir le plus rapidement possible.

Pour tout renseignement supplémentaire, n'hésitez pas à contacter :

- La cellule support pour tout problème technique : 02/542.14.45
- David Manfroy, référent informatique ATL, pour les questions relatives à l'utilisation de l'application « PRO-ONE » : david.manfroy@one.be ; 02/432.88.84.
- Votre agent traitant [au sein du service CDV](#) pour toute autre question.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments très distingués.



Michel Goedart
Responsable du service
« Centres de Vacances »